

# Les Infos de Base

Mercredi 27 février 2013  
volume 16, numéro 9  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1** État de la publication  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 4** Nouvelles références aux lois et règlements du Québec  
Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 9 du 27 février 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 27, 28, 30, 32, P.L. 200 et entrées en vigueur au 5 mars 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 mars 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 9 du 27 février 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 8 du 23 février 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 mars 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 9 du 27 février 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 8 du 23 février 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie

III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 5 du 27 février 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 27 février 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 5 du 27 février 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 27 février 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 22 février 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 22 février 2013 et contient maintenant 9 096 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Code de construction*, RLRQ, c. **B-1.1**, r. 2, aa. 10.01-10.39.

*Règlement modifiant le Code de construction*, D. 115-2013 du 13-02-13, (2013) 145 G.O. 2, 645, a. 1.

*Tarif des frais judiciaires applicables au recouvrement des petites créances*, RLRQ, c. **C-25**, r. 16, aa. 2-7.

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 269.

*Règlement sur certains frais judiciaires en matière pénale applicables aux personnes âgées de moins de 18 ans*, RLRQ, c. **C-25.1**, r. 3, aa. 2-6, 8-11.

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 265.

*Tarif judiciaire en matière pénale*, RLRQ, c. C-25.1, r. 6, aa. 1-3, 5, 7, 8, 10-13.

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 275.

*Règlement sur les conditions et formalités de la révocation de l'immatriculation d'un étudiant en soins infirmiers*, RLRQ, c. **I-8**, r. 12, remplacé.

*Règlement sur le certificat d'immatriculation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec*, RLRQ, c. I-8, D. 102-2013 du 13-02-13, (2013) 145 G.O. 2, 643, a. 6.

*Règlement sur le certificat d'immatriculation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec*, RLRQ, c. I-8, D. 102-2013 du 13-02-13, (2013) 145 G.O. 2, 643, nouveau.

*Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence privée pour aînés*, RLRQ, c. **S-4.2**, r. 5, remplacé.

*Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés*, RLRQ, c. S-4.2, D. 100-2013 du 13-02-13, (2013) 145 G.O. 2, 625, a. 87.

*Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés*, RLRQ, c. S-4.2, D. 100-2013 du 13-02-13, (2013)

145 G.O. 2, 625, nouveau.

*Recueil des tarifs du transport privé par taxi*, RLRQ, c. **S-6.01**, r. 5, remplacé.

*Recueil des tarifs du transport privé par taxi*, Décision de 2013, (2013) 145 G.O. 2, 739, a. 17.

*Recueil des tarifs du transport privé par taxi*, RLRQ, c. S-6.01, Décision de 2013, (2013) 145 G.O. 2, 739, nouveau.

*Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique*, RLRQ, c. **S-8**, r. 3, aa. 6, 8, 10-12.

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 267.

*Tarif des honoraires pour la prise et la transcription des dépositions des témoins*, RLRQ, c. **S-33**, r. 1, a. 10.

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 274.

*Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe*, RLRQ, c. **T-16**, r. 9, aa. 4, 6-8, 11, 14-20, 23, 24.

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 271.

*Tarif en matière criminelle*, RLRQ, c. **CCR**, r. 2, a. 1.

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 275.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, ch. **A-1**, ann. I, II.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 300, 301.

*Régime de pensions du Canada*, L.R.C. 1985, ch. **C-8**, aa. 3, 4, 26.1, 27, 42, 66, 91, 98, 99, 103, intertitre précédant l'art. 104, 104, 104-1-104.11, intertitre suivant l'art. 104.1, intertitre suivant l'art. 105, 117.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 292-295, 305, 306, 694, 695.

*Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. **C-46**,

aa. 2, 672.35, 746.1, 753.2, 761.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur le casier judiciaire*, L.R.C. 1985, ch. **C-47**, a. 2, intertitre précédant l'art. 2.1.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, L.R.C. 1985, ch. **F-8**, aa. 13, 18, 23.1, 24.3, 24.9, 25.8, 40.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 694.

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**, ann. I, I.1, IV, VI.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 688-689.

*Loi sur les Indiens*, L.R.C. 1985, ch. **I-5**, aa. 37, 39, 39.1-40.1.

*Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, L.C. 2012, ch. 31, aa. 206-208.

*Loi sur la défense nationale*, L.R.C. 1985, ch. **N-5**, aa. 202.14, 222.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur la sécurité de la vieillesse*, L.R.C. 1985, ch. **O-9**, aa. 2, 4.1, 5, 9.3, 19, 21, intertitre précédant l'art. 33, 33-33.13, 46.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 296-299, 449, 450, 453, 694.

*Loi sur les Pensions*, L.R.C. 1985, ch. **P-6**, a. 109.2.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 695.

*Loi sur les prisons et les maisons de correction*, L.R.C. 1985, ch. **P-20**, a. 6.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. **P-21**, aa. 24, ann.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur les Traitements*, L.R.C. 1985,

ch. **S-3**, aa. 4, 4.1.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 690-691.

*Loi sur le Ministère des Anciens Combattants*, L.R.C. 1985, ch. **V-1**, a. 6.7.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 695.

*Loi sur les Allocations aux anciens combattants*, L.R.C. 1985, ch. **W-3**, a. 30.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 695.

*Loi d'aide à l'Exécution des ordonnances et des ententes familiales*, L.R.C. **1985 (2<sup>e</sup> suppl.)**, ch. **4**, aa. 2, 6, 15.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 694, 695.

*Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. **1985 (5<sup>e</sup> suppl.)**, ch. **1**, aa. 122.64, 241.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 302, 692, 694, 695.

*Loi sur la protection du revenu agricole*, L.C. **1991**, ch. **22**, a. 10.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 310.

*Loi sur la rémunération du secteur public*, L.C. **1991**, ch. **30**, ann. I.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 693.

*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, L.C. **1992**, ch. **20**, aa. 2, 4, 25, 99, 167, 177, 178, 179, 180.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996**, ch. **23**, aa. 77, 138-141.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 307, 308.

*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. **2001**, ch. **27**, a. 90.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 311.

*Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, L.C. **2002**, ch. **1**, aa. 77, 82.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur le transfèrement international des délinquants*, L.C. **2004**, ch. **21**, a. 28.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile*, L.C. **2005**, ch. **10**, a. 5.

*Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, L.C. 2012, ch. 1, a. 160.

*Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes*, L.C. **2005**, ch. **21**, a. 81.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 695.

*Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, L.C. **2005**, ch. **34**, aa. 5-8, 28.1-28.4, 30, 32, 33, 35, 36, 36.1, 36.2, 37, 38, 39, 42, 43.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, aa. 282-291, 304, 687.

*Loi sur le ministère du Développement social*, L.C. **2005**, ch. **35**, abrogée.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 685.

*Loi sur le Programme de protection des salariés*, L.C. **2005**, ch. **47**, art. **1**, a. 27.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 312.

*Loi sur les Mesures d'aide liées au coût de l'énergie*, L.C. **2005**, ch. **49**, a. 3.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 694.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Régime de pensions du Canada*, L.R.C. 1985, ch. **C-8**.

*Règlement sur le Régime de pensions du Canada*, C.R.C., ch. 385, aa. 47, intertitre précédant l'art. 60, 60-60.2, 76.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère des Ressources humaines et du*

*Développement des compétences) et abrogeant le Règlement sur le ministère du Développement social*, DORS/2013-20 du 14-02-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 407, aa. 1-3.

*Loi sur les Cours fédérales*, L.R.C. 1985, ch. **F-7**.

*Règles des Cours fédérales*, DORS/98-106, aa. 15, 34, 65, 149, 237, 280, 305, 309, 310, 316.1, 316.2, 362, 364, 365, 385, 439, 301, 305, formule 316.2, tarif A, aa. 1, 2.

*Règles modifiant les Règles des Cours fédérales*, DORS/2013-18 du 08-02-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 386, aa. 1, 2 (partie), 3-20.

*Loi sur les Indiens*, L.R.C. 1985, ch. **I-5**.

*Règlement sur les référendums des Indiens*, C.R.C., ch. 957, aa. 1.1, 3, 23.

*Règlement modifiant le Règlement sur les référendums des Indiens*, DORS/2013-21 du 14-02-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 418, aa. 1-3.

*Loi sur la sécurité de la vieillesse*, L.R.C. 1985, ch. **O-9**.

*Règlement sur la sécurité de la vieillesse*, C.R.C., ch. 1246, aa. 18, intertitre précédant l'art. 28.2, 28.2-28.4.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences) et abrogeant le Règlement sur le ministère du Développement social*, DORS/2013-20 du 14-02-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 407, aa. 6, 7.

*Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. **1985 (5<sup>e</sup> suppl.)**, ch. **1**.

*Règlement de l'impôt sur le revenu*, C.R.C., ch. 945, a. 7500.

*Règlement modifiant le Règlement de l'impôt sur le revenu (missions visées, 2013)*, DORS/2013-22 du 14-02-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 424, a. 1.

*Loi sur le Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, L.C. **2005**, ch. **34**.

*Règlement sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, DORS/2005-311, aa. 3, 3.1, 3.2.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences) et abrogeant le Règlement sur le ministère du Développement social*, DORS/2013-20 du

14-02-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 407, aa. 4, 5.

*Loi sur le ministère du Développement social*, L.C. 2005, ch. 35.

*Règlement sur le ministère du Développement social*, DORS/2005-309, abrogé.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences) et abrogeant le Règlement sur le ministère du Développement social*, DORS/2013-20 du 14-02-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 407, a. 8.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Nouvelles références aux lois et règlements du Québec

Lors de la mise à jour d'octobre, tous les sigles «L.R.Q.» et «R.R.Q.» précédant les mentions alphanumériques ont été éliminés du site de l'Éditeur officiel.

On donne l'explication suivante :

« Les textes contenus dans le Recueil des lois et des règlements du Québec ne sont pas à strictement parler des textes refondus, mais plutôt des textes mis à jour de façon continue. Dans ce contexte, l'utilisation des sigles «L.R.Q.» et «R.R.Q.» n'est plus justifiée. Le Service de refonte et de mise à jour a éliminé, le cas échéant, dans les lois et les règlements en vigueur, les sigles inscrits avant les mentions alphanumériques. »

Nous proposons l'uniformisation de l'utilisation des acronymes du nom du recueil RLRQ en français (Recueil des lois et des règlements du Québec) et CLRQ en anglais (Compilation of Québec Laws and Regulations) à la fois pour les lois et les règlements. Ainsi, les lois et règlements seront dorénavant présentés de la façon suivante dans Accès Légal :

*Loi sur le Barreau*, RLRQ, c. B-1.

*Act respecting the Barreau du Québec*, CQLR, c. B-1.

*Code de déontologie des avocats*, RLRQ, c. B-1, r. 3.

*Code of ethics of advocates*, CQLR, c. B-1, r. 3.

## Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique **Wuala** pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse [projetpilote@gaudet.qc.ca](mailto:projetpilote@gaudet.qc.ca) pour participer au projet-pilote.